

1,2 M\$ en subventions pour la recherche collaborative sur la fiabilité du réseau de transport d'électricité

Montréal, le 4 avril 2024 – La Régie de l'énergie et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, par l'intermédiaire d'InnovÉÉ, octroient des subventions à hauteur de 1,2 M\$ pour 2 projets de recherche collaborative dans le cadre du programme FiabilitéÉÉ.

Le programme FiabilitéÉÉ vise à stimuler les innovations améliorant la fiabilité du transport d'électricité associée aux éléments ou installations opérant à une tension de 120kV et plus. Le premier appel à projets du programme a suscité un vif intérêt parmi les chercheurs et les entreprises et deux propositions ont été retenues. Ces collaborations entre les institutions de recherche publique et l'industrie ouvrent de nouvelles perspectives pour l'optimisation du système énergétique, la résilience du réseau et la transition vers des réseaux plus intelligents.

Développer des outils de contrôle et d'analyse visant à renforcer la résilience des réseaux de transport électriques face aux charges climatiques, c'est ce sur quoi le professeur Sébastien Lalonde de l'École de Technologie Supérieure et PLP Canada Ltd travaille. Les résultats de ces travaux ont pour but de soutenir la durabilité et la fiabilité des réseaux de transport électriques afin d'optimiser la résilience des infrastructures électriques.

Pour sa part, le professeur Innocent Kamwa de l'Université Laval, en partenariat avec Hydro-Québec et Opal-RT, travaille sur un projet visant l'estimation dynamique de l'état des réseaux de transport électrique. En utilisant des outils et des algorithmes innovants, ce projet a pour objectif d'améliorer la fiabilité et l'intégrité des réseaux électriques, permettant ainsi une gestion plus efficace des flux d'énergie.

Ces projets, d'une valeur totale de près de 1,8 M\$, mobiliseront sept chercheurs universitaires et contribueront à la formation de 13 étudiants de deuxième cycle universitaire dans des secteurs stratégiques à haute valeur ajoutée.

Citations:



« Le succès de cet appel est entre autres dû aux efforts de simplification du processus de demande de financement, rendue possible grâce à ce partenariat stratégique. Cette réussite démontre que les préoccupations au sujet de la fiabilité des réseaux de transport d'électricité ont trouvé un écho fort auprès de nos partenaires, tant au sein des centres de recherche que parmi les acteurs industriels. »

Thierry St-Cyr, InnovÉÉ



« La Régie de l'énergie est heureuse de constater l'intérêt du milieu universitaire et celui du milieu des affaires pour la recherche associée à la fiabilité du réseau de transport d'électricité du Québec. Les projets soutenus permettront de renforcer la résilience de ce réseau. L'électrification de l'économie québécoise ne peut se réaliser sans un réseau de transport fiable. Le partenariat avec InnovÉÉ, illustre son engagement à contribuer à la transition énergétique du Québec, ce qui est au cœur de son plan stratégique. »

Louise Rozon, Présidente par intérim de la Régie de l'énergie

« Si on veut un réseau de transport d'électricité plus performant, on doit miser sur l'innovation. Avec ces projets collaboratifs, on privilégie de nouvelles approches, qui augmenteront l'efficacité et la fiabilité du réseau d'Hydro-Québec. »

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ministre responsable du Développement économique régional et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal

Pour plus d'information

Vous désirez en savoir plus sur les modalités du programme FiabilitéÉÉ ou avez besoin d'accompagnement en vue d'un projet de recherche collaborative, contactez InnovÉÉ : mboucher@innovee.quebec

- - -

À propos de la Régie de l'énergie:

La Régie de l'énergie est un organisme administratif de régulation économique qui surveille le secteur énergétique. Elle fixe, notamment, les tarifs et les conditions de services destinés aux consommateurs québécois d'électricité et de gaz naturel. Elle traite les plaintes des consommateurs de gaz naturel et d'électricité. Elle surveille les prix des produits pétroliers. Elle adopte et surveille l'application des normes de fiabilité du réseau de transport d'électricité. Elle exerce ses fonctions de manière à assurer la conciliation de l'intérêt public, la protection des consommateurs et un traitement équitable des entreprises réglementées, en favorisant la satisfaction des besoins énergétiques du Québec dans une perspective de développement durable.

La Régie perçoit les montants des sanctions pécuniaires imposées aux entités visées par les normes de fiabilité au Québec, en cas de non-conformités dans l'application de ces normes. Les fonds consacrés au programme FiabilitéÉÉ proviennent de ces sanctions.

Pour en savoir plus : <https://www.regie-energie.qc.ca/fr/entites-visees/utilisation-des-sommes-percues-a-titre-de-sanctions-pecuniaires>

À propos d'InnovÉÉ:

InnovÉÉ a pour mission de stimuler, accompagner et financer des projets de recherche collaborative en lien avec l'industrie de l'énergie électrique au Québec. InnovÉÉ est un des neuf Regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI) du Québec dont le principal partenaire financier est le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) du Québec.

Plus d'informations : <https://innovee.quebec>

Contact média : Élisabeth Trousson, Coordonnatrice aux communications et aux événements, +1 514 416 6777, poste 210

Source : La Régie de l'énergie et InnovÉÉ